Mise à disposition de Stop Pub avec comptabilisation des nouveaux équipements

expérience exemplaire

Smectom du Plantaurel

Auteur :

Las Plantos
9120 Varilhes
Voir le site internet
Julie Gouet
prevention.dechets@smectom.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

40 kg, c'est le poids moyen d'imprimés non sollicités reçus chaque année par les habitants du territoire PLP. Face à ce constat et dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, le Smectom du Plantaurel met à disposition des ménages et entreprises des autocollants Stop Pub aux accueils de ses sites de Varilhes et de Villeneuve d'Olmes, des 230 mairie et 11 communautés de communes.

L'enjeu était de pouvoir avoir un suivi des Stop Pub distribués et notamment des nouveaux équipements, malgré un territoire vaste. Les lieux de mise à disposition sont donc limités aux accueils des collectivités du territoire. Les étiquettes Stop Pub sont livrées aux points de retrait collées sur un feuillets A5, par carnets de 10. Un talon détachable permet à l'agent d'accueil de renseigner quelques informations (commune, nouvel équipement ou non, type de résidence). Au verso de la partie emportée par l'usager, une information est donnée sur les possibilités de lire les propsectus dématérialisés (avantages et quelques adresses internet).

Les talons avec les informations de distribution sont ensuite récupérés afin de suivre l'efficacité du dispositif. Un formulaire en ligne a été mis à disposition des points de distribution afin de demander de nouveaux carnets et signaler les talons vides qu'ils ont. La plupart des apports de nouveaux carnets et retours de talons s'effectuent en profitant des nombreux déplacements des agents du Smectom du Plantaurel.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Diminuer les déchets dus à la réception d'Imprimés Non Sollicités (INS) sur le territoire
- Promouvoir l'utilisation du Stop Pub sans pour autant culpabiliser les usagers appréciant la lecture de ces documents (60 % de la population sondée[1])
- Promouvoir les avantages de l'utilisation de supports dématérialisés (praticité des liens hypertexte,…) pour les usagers appréciant la lecture des INS et ayant des pratiques adaptées à cette dématérialisation (comparaison d'offres, repérage des promotions,…)
- Trouver des terrains d'entente avec les acteurs ayant un enjeu commercial dans la distribution des INS (distributeurs, Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)), afin que les actions de chacun soient en cohérence sur le territoire (/ex, respect des Stop Pub apposés par les distributeurs, promotion des supports dématérialisés auprès des clients,…)

[1] Donnée issue d'une enquête réalisée auprès de 545 habitants du territoire

Résultats quantitatifs

Après 9 mois de mise à disposition les retours de talons montrent que :

- 1 232 étiquettes ont été retirées
- 87% concernent de nouveaux équipement, soit 42,6 tonnes évitées par an
- 243 points de distribution ont été mobilisés

Résultats qualitatifs

- Les agents d'accueil des point de distribution jouent le jeu en grande majorité, les informations nécessaires au suivi de l'action sont bien collectées
- Le design de l'étiquette est aprécié
- Une campagne de communication a accompagné la sortie du Stop Pub (Presse, bulletins locaux, affiches et chevalets A5 délivrés aux points de distribution lors de l'envoi des premiers carnets) a permis de promouvoir la dématérialisation de la lecture des INS

MISE EN OEUVRE

Planning

Décembre 2014 : Définition des grands axes : comment comptabiliser, quels messages,... en collaboration avec les autres collectivités à compétence collecte du territoire.

Janvier-février 2015 : élaboration des contenus de communication et suivi de la commande graphique (création du logo PLP en même temps)

Mars 2015 : travaux d'impression des kits Stop Pub

Début avril 2015 : sortie du Stop Pub, conférence de presse et mise à disposition auprès des 243 points de distribution

Depuis avril 2015 : réalimentation des points de distribution, comptabilisation des informations de retrait

Moyens humains

Chargée de mission PLP : 0,05 ETP

Chargée de communication : 0,03 ETP

Directrice adjointe collecte : 0,07 ETP

Elus et technicien des collectivités à compétence collecte du territoire du PLP : 2 jours

Moyens financiers

Impression kit (10 000 Stop Pub + carnets + affiches + chevalets) : 3 082 €

Encarts presse : 4 054 €

Prestation graphique : 310 € (mutualisation avec commande création du logo PLP, ce coût correspond à la part Stop Pub seule)

Moyens techniques

1ers envois réalisés via La Poste

Réapprovisionnement des points de distribution en profitant des déplacements des agents du Smectom du Plantaurel

Partenaires mobilisés

Les 230 Mairies du territoire

Les 11 Communautés de Communes

Il reste des partenariats à mobiliser côté émetteurs et distributeurs d'INS, afin de pouvoir mieux suivra l'action et se coordonner avec eux

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Aucun frein à reproduire cette action. Le système de comptabilisation est bien adapté aux territoires vastes et diversifiés avec un nombre relativement élevé d'habitants, où il peut être plus compliqué de réaliser des relevés réguliers des boîtes aux lettres équipées.

Difficultés rencontrées

Le carnet à souche permettant un suivi des communes équipées et du taux de nouveaux équipements et le collage de l'autocollant sur un feuillet permettant de délivrer une information sur la dématérialisation.

Recommandations éventuelles

Le suivi demande d'avoir un nombre maîtrisé de points de distribution et demande également un peu de temps pour consigner les informations recueillies par les personnes ditribuant les Stop Pub. Il faut donc avoir un enjeu à avoir ce suivi. Il vaut également mieux avoir la possibilité de mobiliser les agents et que ceux-ci soient régulièrement amenés à se déplacer sur le territoire, sans quoi les frais d'affranchissement pour le réapprovisionnement peuvent vite devenir élevés.

Le fait que le logo PLP, lancé en même temps, soit l'image principale figurant sur l'étiquette est un atout pour le diffuser largement.

Mots clés

MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie